



Programmes des épreuves des concours externes de recrutement des personnels techniques de recherche et de formation

BAP J – Gestion et Pilotage

J1 RECRUTEMENT DES TECHNICIENS DE RECHERCHE ET DE FORMATION DE CLASSE NORMALE

J3.4 Gestionnaire financier-e et comptable de classe normale [J4E44]

1. Connaissances de base

1.1 Le système éducatif français

- l'organisation générale du système éducatif
- l'organisation, le fonctionnement, les missions, l'évolution de l'enseignement supérieur et de la recherche et leur contribution à l'économie

1.2 Les notions de droit administratif et de finances publiques

- l'organisation administrative: l'union européenne, l'état, les collectivités territoriales, les établissements publics
- les fonctions publiques
- les actes administratifs
- les juridictions administratives
- les notions de déconcentration et décentralisation
- les principes généraux et les évolutions des finances publiques et de la comptabilité publique

1.3 La communication professionnelle

- les techniques d'expression écrite et orale
- les techniques d'accueil de d'information des publics

1.4 Le poste de travail informatique et bureautique

- les outils bureautiques de base et leurs usages
- les technologies d'information et de la communication
- les techniques de gestion de l'information et de la documentation
- la collecte et le traitement de données

2. Connaissances spécifiques

2.1 La procédure budgétaire et le régime financier des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

2.2 Les opérations courantes de comptabilité budgétaire, comptable et analytique

2.3 Les rôles respectifs de l'ordonnateur et du comptable

2.4 Les grandes étapes de la dépense et de la recette

2.5 Les opérations courantes du régisseur

2.6 Les notions générales sur l'achat public, les marchés publics et la procédure de la commande publique

2.7 Les notions de base sur la fiscalité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (TVA)

2.8 Le système d'information budgétaire et comptable

2.9 Les bases de la communication en anglais - niveau A1 du cadre européen commun de références pour les langues